



SERVICE DES SPORTS

COMPLEXE SPORTIF RENE GALL
SALLE DE TENNIS
ALLEE SUZANNE LENGLEN
29140 ROSPORDEN

TEL : 02 98 59 87 36
OU 06 42 18 01 06
sports@mairie-rosporden.fr

VACANCES DE PRINTEMPS

PROGRAMME

Ouvert aux enfants né(es) entre 2014 et 2019 ou scolarisés de la GS au CM2 (2 activités réservées aux enfants né(es) en 2019)

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS :

LUNDI 24 MARS 2025

INSCRIPTION EN LIGNE :

[HTTPS://ROSPORDEN.PORTAIL-FAMILLES.NET/](https://rosporden.portail-familles.net/)



En cas de problème pour l'inscription, n'hésitez pas à contacter le service des sports

Rosporden | Kernével



Ville de Rosporden - 10, rue de Reims - CS 90092 - 29140 ROSPORDEN
Tél : 02 98 66 99 00 - Télécopie : 02 98 59 92 00 - Mail : contact@mairie-rosporden.fr



A prévoir :

Des vêtements de sport adaptés aux conditions météorologiques



Une bouteille/gourde d'eau

SEMAINE 7

ACTIVITÉ

LIEU DE RENDEZ-VOUS

LUNDI 7 AVRIL	10H - 12H	PICKLEBALL	SALLE DE TENNIS
MARDI 8 AVRIL	10H - 12H	TCHOUKBALL	SALLE DE TENNIS
MERCREDI 09 AVRIL	10H - 12H	FOOT VOLLEY (Pinfuvote)	SALLE DE TENNIS
JEUDI 10 AVRIL	10H - 12H	VELO* <i>Réservé aux enfants nés entre 2016 et 2018</i>	SALLE DE TENNIS
	14H - 16H	VELO (sortie)* <i>Réservé aux enfants nés en 2014 et 2015</i>	SALLE DE TENNIS
VENDREDI 11 AVRIL	10H - 12H	CIRQUE <i>Réservé aux enfants nés en 2019</i>	SALLE DES ARTS MARTIAUX
	14H - 16H	FUTSAL	SALLE OMNISPORTS



VELO* : prévoir son vélo, casque, gourde d'eau (+ recharge l'après-midi)

SEMAINE 8

ACTIVITÉ

LIEU DE RENDEZ-VOUS

LUNDI 14 AVRIL	10H - 12H	BUMBALL	SALLE DES ARTS MARTIAUX
MARDI 15 AVRIL	10H - 12H	TENNIS	SALLE DE TENNIS
MERCREDI 16 AVRIL	10H - 12H	DANSE	SALLE DES ARTS MARTIAUX
	14H - 16H	Activité familles DODGEBALL <i>A partir de 5 ans</i>	SALLE DE TENNIS
JEUDI 17 AVRIL	10H - 12H	PARKOUR	SALLE OMNISPORTS
VENDREDI 18 AVRIL	10H - 12H	JEUX DE LUTTE <i>Réservé aux enfants nés en 2019</i>	SALLE DES ARTS MARTIAUX
	14H - 16H	ATHLETISME	SALLE OMNISPORTS

Le règlement complet est disponible sur le site internet de la mairie.

Tarif : Gratuit pour les enfants scolarisés à Rosporden ou Kernevel en maternelle ou élémentaire.

Pour les autres (hors dérogation valable) : 1 « ticket sports » par séance – 1 carnet de 10 tickets : 50€ (pas de limite de temps pour l'utilisation des tickets). L'achat des carnets se fait au bureau des sports (Complexe sportif René Gall à Rosporden)